

Durée : 36 mois (mars 2024 – février 2027)

Budget total : 1 549 737 €

Description du projet

Le projet DEVELOP vise à améliorer la qualité du capital humain dans la zone transfrontalière, en identifiant des méthodes et des parcours de qualification des travailleurs afin de répondre aux besoins du marché du travail et de déterminer les profils professionnels clés pour le développement des territoires.

Le projet – coordonné par la Chambre de Commerce de Gênes – repose sur la connaissance du marché du travail dans la zone transfrontalière, en particulier les besoins en main-d'œuvre des entreprises et les compétences les plus recherchées, afin d'en identifier les faiblesses et de proposer des solutions pour réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

01

Analyse et écoute

Analyse des tendances générales du marché du travail.
Écoute des parties prenantes.
Enquête sur les attentes des travailleurs.

02

Proposition

Rencontre entre entreprises et main-d'œuvre
Bourse transfrontalière de l'emploi.

03

Évaluation

Méthodologie du processus d'évaluation.
Rapport de synthèse des analyses et des résultats obtenus.

Le Programme Interreg Maritime

Interreg Italie-France Maritime 2021-2027 est un programme transfrontalier cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), dans le cadre de l'objectif de Coopération Territoriale Européenne (CTE) de la politique de cohésion de l'UE 2021-2027.

Avec un budget total de 193 296 077 €, l'objectif principal du programme est de renforcer la coopération transfrontalière entre les régions participantes et de faire de cet espace de coopération une zone compétitive et durable dans le paysage européen et méditerranéen.

Dans le cadre de la programmation actuelle, cinq DÉFIS ont été identifiés, auxquels le Programme Italie-France Maritime entend répondre : Innovation, compétitivité et croissance durable ; Territoire et environnement ; Accessibilité ; Capital humain ; Cohésion transfrontalière.



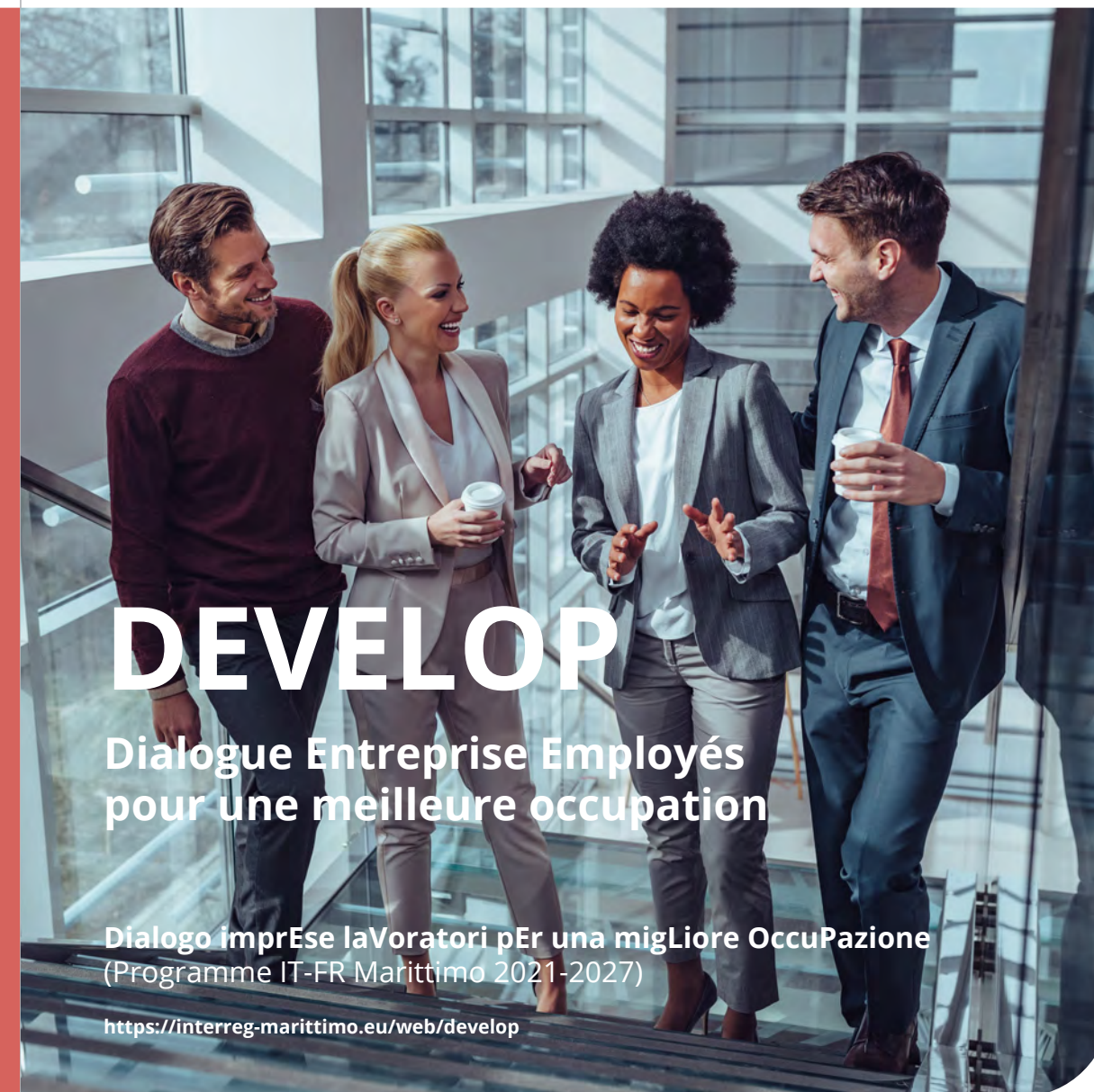
Pour plus d'informations sur le programme INTERREG MARITTIMO

<https://interreg-marittimo.eu>



Pour plus d'informations sur le projet DEVELOP, visitez le site web :

<https://interreg-marittimo.eu/web/develop>



DEVELOP

Dialogue Entreprise Employés pour une meilleure occupation

Dialogo imprese lavoratori per una migliore occupazione
(Programma IT-FR Marittimo 2021-2027)

<https://interreg-marittimo.eu/web/develop>



PHASE 1

Analyse et écoute pour une meilleure connaissance des territoires

Au cours des cinq dernières années, la zone transfrontalière a connu :

- une augmentation de l'emploi (plus de 5 millions),
- une diminution du nombre de chômeurs (environ 361 000),
- une hausse des besoins en main-d'œuvre accompagnée de difficultés accrues à pourvoir les postes.

Les échanges avec les parties prenantes du monde économique et de la formation ont permis d'identifier les besoins en emploi des entreprises et d'analyser l'offre de formation actuelle. Cela a permis aux partenaires d'identifier les points faibles à résoudre lors de la phase opérationnelle du projet.

Une première réponse transfrontalière consiste à créer un "centre de compétences" pour chaque filière économique prioritaire : économie bleue, économie verte et tourisme. Ce centre réunit en un seul lieu des activités et services de formation générale et spécialisée dans la zone de coopération.

Une analyse expérimentale permet aussi d'étudier à l'échelle transfrontalière les attentes et besoins des personnes en recherche d'emploi, y compris les étudiants.

 **Emploi :**
5 millions

 **Besoins en emploi**

 **Chômage :**
361 000

 **Difficultés de recrutement**



PHASE 2

Actions d'intégration entre l'offre et la demande sur les marchés du travail



Collaboration

Renforcement de la collaboration entre Chambres de Commerce et Services pour l'Emploi pour améliorer l'orientation sur le marché du travail.



Dialogue

Rencontres entre entreprises et travailleurs pour créer une bourse transfrontalière de l'emploi utile à la planification des politiques du travail.



Soutien

Accompagnement à l'autoentrepreneuriat pour une partie des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion.



Développement des compétences

Amélioration des compétences des personnes employables et soutien à la mobilité transfrontalière via des stages ou expériences en entreprise.



PHASE 3

Évaluation des lignes directrices pour la durabilité du projet

L'un des principaux objectifs du partenariat est d'assurer la durabilité et la continuité des activités et bonnes pratiques expérimentées dans le projet.

Les lignes directrices identifiées visent à mettre en évidence les éléments à perfectionner pour maximiser leur impact sur le territoire, ainsi qu'à définir un modèle de gestion permettant de poursuivre les solutions identifiées au-delà de la durée du projet.

